RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN Paix-Travail-Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes (PEA-Jeunes)

B.P.: 35157 Yaoundé

E-mail: peajeunes@yahoo.fr



REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPMENT

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES AND ANIMAL INDUSTRIES

Youth Agropastoral Entrepreneurship Program (AEP-Youth)

<u>Tél.:</u> 222 20 90 90

<u>Fax:</u> 222 21 91 87

ENQUETES SYGRI DE REFERENCE DU PEA-JEUNES

RAPPORT GENERAL

MARS 2016

SOMMAIRE

Liste des tableaux	i
Liste des figures	i
Synthèse des résultats	3
I- INTRODUCTION	1
II- RESUME SUCCINCT DU PEA-Jeunes	2
III- OBJECTIFS, RESULTATS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE	
3.1 Objectifs de l'enquête	
3.2 Résultats attendus	
3.3 Champs de l'enquête	4
3.4 Méthodologie de l'enquête SYGRI	
IV- PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUÊTE	7
4.1- Données démographiques et actifs des ménages	7
4.2- Distribution des membres selon le niveau d'instruction	11
4.3- Indicateurs clés du SYGRI	11
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	17
VI. ANNEXES	19
Annexe 6.1 : Liste des 30 villages sélectionnés pour l'enquête	
Annexe 6.2 : Questionnaire SYGRI	20
Annexe 6.3 : Agenda de formation des enquêteurs	25

Liste des illustrations

T	1	. 1 1	•
Liste	des	tah	PA11X

Tableau 1 : Synthèse sur les niveaux de base des indicateurs d'impact	4
Tableau 2 : Répartition de l'échantillon des villages et des ménages par région	5
Tableau 3 : Répartition des ménages selon la source d'énergie pour la cuisson des aliments	10
Tableau 4 : Catégorie d'outils utilisés par les ménages pratiquant l'agriculture	10
Tableau 5 : Répartition des ménages selon le type de bétail élevé	11
Tableau 6 : Répartition des membres des ménages par sexe selon le niveau d'instruction	11
Tableau 7 : Variables nominales par catégorie retenue pour l'évaluation de la richesse	13
Tableau 8 : Répartition des ménages par période de disette et durée moyenne	16
Liste des figures	
Figure 1: Répartition des ménages en fonction du sexe du chef de ménage	7
Figure 2: Répartition des enfants de 0 à 59 mois en fonction du sexe	
Figure 3: Répartition des ménages selon le type de sol de l'habitat	
Figure 4: Répartition des ménages (en %) selon le mode d'aisance utilisé	
Figure 5: Répartition des ménages (en %) disposant de moyen de transport	
Figure 6 : Pourcentage des femmes chefs de ménage selon le degré de richesse	
Figure 7 : Répartition (en %) des enfants de 0 à 59 mois selon le sexe et l'état nutritionnel	
Figure 8: Illustration graphique des ménages par période de disette.	16

Sigles et acronymes

ACM Analyse en Correspondances Multiples

CNCG Cellule Nationale de Coordination et de Gestion FIDA Fonds International de Développement Agricole

MICS Multiple Indicator of Cluster Survey

MINADER Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural

OMS Organisation Mondiale de la Santé ONG Organisation Non Gouvernementale PAM Programme Alimentaire Mondial

PEA-Jeunes Programme de Promotion de l'Entreprenariat Agropastoral des Jeunes

RSE Responsable Suivi Evaluation

SYGRI Système de Gestion des Résultats et de l'Impact

Synthèse des résultats

L'enquête SYGRI du PEA-Jeunes réalisée en mars 2016 a pour objectif d'apprécier le niveau de pauvreté qui prévaut actuellement dans les bassins de production de la zone du programme, au travers de la mesure des indices des biens de 900 ménages sélectionnés de manière aléatoire, ainsi que l'évaluation de la situation nutritionnelle des enfants âgés de 0 à 59 mois vivant dans les mêmes ménages.

Comme indiqué dans la méthodologie ci-après - la formation des enquêteurs et chefs d'équipe, la collecte des données dans 30 ménages de chacun des 30 villages sélectionnés de manière aléatoire, la saisie et le traitement des données - plusieurs indicateurs ont été mesurés relatifs aux données démographiques et niveaux d'instruction des adultes et des jeunes, aux actifs des ménages, à la situation alimentaire de l'ensemble des ménages, et enfin à l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans. Les principaux résultats sont les suivants :

- Un effectif de 5.449 personnes a été répertorié dans les 900 ménages enquêtés, avec une taille moyenne de l'ordre de 6 personnes par ménage. Dix-huit pour cent (18%) des ménages sont dirigés par des femmes ; et les enfants de 0 à 59 mois vivant dans les ménages, dont les données anthropométriques ont été validées sont au nombre de 844 dont 409 filles (48%) et 435 garçons (52%)
- Par rapport au niveau d'instruction, 72% des femmes savent lire et traduire dans une langue officielle ou locale contre 79% chez les hommes. Ce niveau d'instruction est plus élevé chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, avec 95% de garçons instruits, et 90% pour les filles.
- Cinquante-huit pour cent (58%) des ménages s'approvisionnent en eau saine pour la consommation, alors que 40% continuent à consommer l'eau de mauvaise qualité. L'eau saine provient surtout des forages et des installations publiques, alors que l'eau insalubre et impropre à la consommation est puisée à partir des points d'eau non protégés (puits creusés non couverts, sources non couvertes et cours d'eau).
- En matière d'assainissement, 86% des ménages disposent de latrines traditionnelles à fosse ; 2% ont plutôt la latrine à chasse d'eau ; 0,6% utilise la latrine VIP ; et la minorité restante de 11% continue à se soulager dans la nature (brousse et alentours des habitations).
- La principale source utilisée par les ménages pour la cuisson des aliments, est le bois de feu avec 95%, soit plus de neuf ménages sur dix; et les 5% se partagent le gaz naturel, le charbon et le pétrole.
- Concernant l'existence des équipements généraux, 91% des ménages disposent de téléphone ; 60% de poste radio ; 68% d'installations électriques ou solaires comme source d'électricité ; et 45% de téléviseur. Seul le réfrigérateur a été retrouvé dans seulement 13% des ménages. Quant aux moyens de transport mécaniques, un ménage sur trois (34%) est propriétaire de moto, mais les autres moyens sont très rares avec 5% pour le vélo, 4% pour la voiture et 2% seulement pour la piroque.
- Dans le cadre de l'élevage des animaux, 512 ménages (57%) pratiquent l'élevage de la volaille ; 298 (33%) s'intéressent à celui des caprins ; et 187 (21%) à l'élevage des porcins. Les bovins et autres types d'animaux ne sont pas habituellement élevés par les ménages de la zone du programme, car seulement 3 ménages éleveurs ont été identifiés pour chacun de ceux deux types de bétail.
- Les ménages ruraux de la zone du programme s'intéressent presque tous à l'agriculture avec plus de neuf ménages sur dix (96%) qui cultivent la terre. Malheureusement les 100% des ménages n'utilisent que les outils à main pour cultiver leurs champs, traduisant que l'agriculture dans la zone est toujours à un stade rudimentaire.
- Pour la période de disette, et sa durée moyenne, qui constituent un facteur important d'appréciation de la situation alimentaire dans la zone du programme, l'exploitation des données de l'enquête a fait ressortir que 518 ménages (58%) ont confirmé avoir vécu une période de disette, au cours des 12 demiers mois, soit presque six ménages sur dix, avec une durée moyenne de 3.8 mois de disette. Il faut signaler, par ailleurs, que 369 ménages étaient en disette continue lors du passage des équipes d'enquêteurs. Parmi ces 518 ménages, 30 ont déclaré avoir subi une deuxième période de disette, soit 3% de la totalité des 900 ménages, avec une durée moyenne de 2.9 mois.

- Les indicateurs de l'état nutritionnel des enfants ont été calculés en utilisant le seuil de «

 2 écartstypes» de la médiane de la population de référence comme séparateur entre les enfants atteints de
 malnutrition et ceux qui ne le sont pas, avec un intervalle de confiance de 95%. Les informations
 collectées et traitées ont donné les indices suivants :
 - √ 04% des enfants sont atteints de malnutrition aigüe;
 - ✓ 18% souffrent de malnutrition chronique ; et
 - √ 05% sont concernés par l'état d'insuffisance pondérale.

En conclusion, et par rapport aux trois indicateurs clés du SYGRI, les résultats de l'enquête ont montré que : (i) Dix-huit pour cent (18%) des enfants souffrent de malnutrition chronique (situation non inquiétante) ; (ii) Cinquante-huit pour cent (58%) souffrent de période de disette pour une durée moyenne de 3.8 mois ; et 66 femmes chefs de ménage, sur les 166, sont dans les deux classes les plus pauvres, soit 40%. Ces deux derniers indicateurs sont, par contre, inquiétants.

Les principales recommandations sont les suivantes. Il s'agit pour la CNCG de :

- Pour améliorer la sécurité alimentaire, une stratégie de mécanisation des outils agricoles couplée à d'autres facteurs d'amélioration de la productivité agricole, doit être une priorité pour la zone du programme avec l'appui du MINADER et ses partenaires techniques et financiers, car les 96% des ménages enquêtés qui cultivent la terre n'utilisent que les outils à main pour les travaux champêtres.
- Demander au MINADER de plaider auprès des Ministères en charge de l'eau, de la santé, de l'éducation et de l'environnement, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en milieu rural, en améliorant l'accessibilité des populations en eau de boisson de bonne qualité; à poursuivre les programmes de nutrition; à étendre les programmes d'alphabétisation des adultes aux communautés rurales les plus enclavées; et à promouvoir l'utilisation du gaz naturel pour réduire le fardeau qui pèse sur les femmes, et contribuer, par ailleurs, à lutter contre la désertification.
- Planifier la réalisation de la prochaine enquête SYGRI, dans la même période, en mettant l'accent sur l'information des villages concernés, avant le démarrage de l'enquête, pour éviter les nombreuses absences constatées au cours de cette enquête, dans le souci de respecter l'éligibilité de chaque ménage du village à enquêter comme une des conditions de l'application rigoureuse de la méthodologie de l'enquête SYGRI.

Tableau 1 : Synthèse sur les niveaux de base des indicateurs d'impact

Ν°	CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES	Nombre/Taux
1	Ménages dirigés par des femmes	18%
2	Taille moyenne des ménages	6
3	Enfants de moins de 5 ans pesés et mesurés	844
	Filles(409)	48%
	Garçons (435)	52%
4	Membres des ménages sachant lire dans une langue officielle	
	Hommes	79%
	Femmes	72%
	Garçons de 15 à 24 ans	95%
	Filles de 15 à 24 ans	90%
5	Nature du sol des habitations des ménages	
	Terre/sable:	60.5%
	Ciment	37%
	Carreaux:	02%
	Vinyle:	0.3%
	Bouse:	0.2%
6.	Sources d'eau de consommation	
	6.1 Sources saines	

		Eau publique:	19%	
		Eau dans la cour:	01%	
		Eau dans la maison:	03%	
		Puits creusé et couvert :	05%	
		Forage	28%	
		Source couverte:	02%	
	6.2 Sources	s insalubres		
		Puits creusés non protégés	11%	
		Source non couverte:	26%	
		Cours d'eau/ Rivière :	03%	
	6.3	Autres sources non précisées	02%	
7	Assainissem	ent		
		Ménages utilisant la brousse pour se soulager :	11%	
		Ménages disposant de latrine traditionnelle :	86%	
		Ménages disposant de latrine VIP :	0.5%	
		Ménages utilisant La latrine à chasse d'eau :	2.5%	
8		Sources d'énergie pour la cuisson des aliments		
		Bois de chauffe	95%	
		Charbon	01%	
		Gaz naturel:	03%	
		Pétrole:	0.3%	
9	Ménage die	posant de certains équipements	0.070	
J	IVELIAGES UIS	Téléphone	91%	
		Radio	60%	
		Electricité	68%	
		Téléviseur	45%	
			13%	
10	Ménagas dia	Réfrigérateur:	13%	
10	ivier lages dis	posant de moyens de transport mécaniques	240/	
		Moto	34%	
	ł	Vélo:	05%	
		Véhicule:	04%	
		Pirogue:	02%	
11	Menages pra	tiquant l'agriculture	96%	
12	Outils utilise	s pour cultiver la terre	40007	
		Outils à main	100%	
		Charrue à traction animale	00%	
13	Menages ele	vant le bétail et/ou volaille		
		Caprins	33%	
		Pordins	21%	
		Volaille	57%	
		Ovins	05%	
		Bovins	0.3%	
		Autres	0.3%	
а	Malnutrition	chronique		
		Filles	15%	
		Garçons	21%	
		Total	18%	
b	Malnutrition	aigue		
		Filles	03%	
		Garçons	04%	
		Total	04%	
С	Insuffisance			
		Filles	05%	
		Garçons	06%	
		Total	05%	
			50 70	
		Ménages souffrant de première période de disette	58%	
		Durée moyenne de disette	50 /0	3.
				٠.٠
		Ménages souffrant de deuxième période de disette	03%	

I- INTRODUCTION

La lutte contre la pauvreté en milieu rural fait partie des plus grands défis auxquels sont confrontés les gouvernements et les partenaires au développement. Le Fonds International de Développement Agricole/FIDA, intervient spécifiquement dans le domaine de l'agriculture, surtout, dans les pays les plus pauvres, en vue de participer au développement socioéconomique des ruraux pauvres. Elle appuie plusieurs projets et programmes, dans le monde, avec comme ambition de contribuer à la lutte contre la pauvreté dont souffrent les communautés rurales qui vivent généralement dans les mauvaises conditions d'existence.

Dans cette lutte, le FIDA privilégie une meilleure sécurité alimentaire basée sur l'accroissement de la production et la productivité par les ruraux eux-mêmes, aussi bien dans l'agriculture, l'élevage que dans les activités apparentées, grâce à des techniques appropriées et des perspectives de durabilité. Cette participation active du FIDA, à la résolution de la problématique de l'insécurité alimentaire qui prévaut dans les pays les moins nantis, s'organise généralement en partenariat avec non seulement les Etats et les communautés bénéficiaires, mais aussi avec les autres partenaires au développement qui partagent les mêmes ambitions.

Cette volonté manifeste du FIDA de lutter contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté est en étroite cohérence avec le premier objectif de développement du Millénaire, qui est celui d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, dans le monde. Conscient de la nécessité de se rassurer que la pauvreté diminue, le conseil des gouverneurs du FIDA a recommandé la mise en place d'un système qui permette de mesurer les résultats et l'impact desdits projets. Le SYGRI a été donc conçu par le FIDA et mis à la disposition de tous les projets et programmes pour mesurer les différents résultats aux différentes étapes de leur mise en œuvre.

Ce rapport est relatif à l'une des activités indispensables qui est celle de mesurer les indicateurs de référence qui permettront de suivre l'impact du programme sur les groupes cibles. Une autre enquête sera réalisée, à miparcours et/ou à la fin du programme, et permettra d'apprécier le niveau de réduction de la pauvreté au sein de la communauté, après une analyse comparative des résultats avec ceux de cette enquête de référence. Cette appréciation de l'impact, qui est une logique de bonne gouvernance, a pour but de démontrer aux différents partenaires nationaux et internationaux, comment les projets du Fonds contribuent à améliorer les moyens d'existence des ruraux pauvres.

Le niveau de pauvreté dans la zone du PEA-Jeunes, au démarrage, et son évolution dans le temps vont être appréciés à partir de la mesure de deux groupes d'indicateurs. Le premier groupe est celui des indices des biens ou actifs des ménages ; et le deuxième est axé sur les taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans. En effet, les accumulations des actifs par un ménage et un bon état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans sont des signes révélateurs des meilleures conditions de vie et de réduction de la pauvreté.

Afin de faciliter la comparaison des résultats d'un même programme, ou des résultats des projets et programmes d'un même pays, où ceux des projets de pays différents, le FIDA a bien voulu harmoniser la méthodologie en proposant un seul outil de collecte pour générer les mêmes indicateurs. Un manuel présentant les détails de la méthodologie a été conçu pour la réalisation des enquêtes et mis à la disposition des pays et des cellules de coordination et de gestion des projets.

Ce rapport fait le point des résultats de l'enquête de référence du PEA-Jeunes. Avant la présentation desdits résultats, le programme et la méthodologie de l'enquête ont fait l'objet de description sommaire, ainsi que les dispositions spécifiques prises pour réaliser cette enquête. Tous les indicateurs ont été mesurés, y compris les 3 indicateurs clés, à savoir : la richesse relative des femmes chefs de ménage, la situation d'insécurité alimentaire vécue par les ménages, et le taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans.

II- RESUME SUCCINCT DU PEA-Jeunes

Objectifs du programme

Le programme a pour **objectif global** de soutenir le développement d'entreprises rentables gérées par les jeunes hommes et femmes, dans les filières agropastorales porteuses, afin de contribuer au développement d'une agriculture performante, lutter contre la pauvreté rurale et améliorer la sécurité alimentaire.

Les **objectifs spécifiques** sont, entre autres, de : (i) fournir des appuis financiers et non financiers adéquats pour la création et la gestion d'entreprises agropastorales performantes par les jeunes ; et (ii) promouvoir le développement d'un cadre politique, organisationnel et institutionnel favorable à la création et au développement des entreprises agropastorales des jeunes.

Résultats attendus

A la fin du programme, sont attendus les résultats suivants : i) 5.040 entreprises agro pastorales créant des emplois directs et des emplois indirects sont établies d'ici à 2021 ; ii) au moins 50% des jeunes promoteurs rapportent une augmentation d'au moins 30% du volume et de la valeur des ventes ; iii) une intégration effective de l'entreprenariat dans les curricula des centres de formation agropastorales; et iv) l'existence d'un réseau national de jeunes entrepreneurs qui participe au dialogue national sur les politiques et répond efficacement aux besoins de ses membres.

Composantes

Pour atteindre ces objectifs, les interventions du programme ont été structurées en composantes assorties d'effets, de produits et d'activités suivant une chaîne des résultats.

Composante A : Développement d'entreprises agropastorales viables

Cette composante vise à soutenir le développement d'initiatives économiques locales de jeunes, dans le secteur agropastoral, à travers l'amélioration de l'offre de services non financiers donnés par des prestataires de proximité ou structures d'incubation.

Composante B : Accès aux services financiers

La conception et la mise en œuvre du Programme sous cette composante repose, pour l'essentiel, sur les acquis et les arrangements de mise en œuvre du Programme d'appui au développement de la microfinance rurale (PADMIR), en œurs d'exécution depuis 2010, dans l'objectif de faciliter l'accès des actifs ruraux à faibles revenus à des services financiers adaptés à leurs besoins. Suivant le même objectif, le Programme contribuera à étendre l'offre de services dans les bassins de production ciblés où il assurera la promotion d'une demande solvable portée par des jeunes entrepreneurs formés, conseillés et mis en relation avec les institutions financières rurales (IFR).

Composante C : Amélioration du cadre organisationnel, politique, institutionnel et législatif

Elle consiste à créer un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, qui nécessite, d'une part, la mise en place et le renforcement des capacités des structures et organes concernés et, d'autre part, la formulation de politiques adéquates y compris l'accès à la terre et la sécurisation foncière.

Composante D: Coordination, gestion, Suivi-évaluation et gestion des connaissances

La composante « Coordination, Gestion des connaissances, et suivi-évaluation » a pour objectifs de coordonner les interventions du programme, d'assurer une gestion financière efficace et transparente des ressources, de promouvoir l'amélioration continue des outils, approches et méthodes d'intervention des différents acteurs, et d'encadrer le processus de suivi et d'évaluation. Elle aura également comme objectif de contribuer au dialogue sur les politiques de développement agropastoral y compris l'entreprenariat des jeunes.

Zone et groupes cibles du programme

Les interventions du programme sont axées sur les régions du Centre, du Sud, du Littoral et du Nord-Ouest, qui représentent environ 40% de la population des jeunes vivant en milieu rural au Cameroun. L'intervention est basée sur une entrée par le bassin de production qui est sur le plan territorial une zone homogène de taille gérable pour maximiser sur les effets d'entrainement (rayons de 50 km maximum).

En effet, au niveau de chaque bassin existent les meilleures potentialités de développement des productions agropastorales ciblées et les métiers connexes permettant la construction d'une filière structurée garantissant un partage plus équitable de la valeur ajoutée, entre les opérateurs des différents segments, assurant ainsi la durabilité des investissements.

Le programme vise les jeunes hommes et femmes âgés de 18 à 35 ans qui ont déjà investi, ou non, dans les activités agropastorales mais porteurs de projets individuels ou collectifs de création ou de développement de PME (essentiellement des Très Petites Entreprises - TPE et des Petites Entreprises - PE) dans le secteur agricole ou pastoral. Cinq mille quarante (5.040) entreprises individuelles et /ou collectives sont ainsi ciblées pour un nombre d'au moins 50.400 ménages directement touchées.

Période de réalisation

La mise en œuvre du programme est planifiée pour une période de six (06) ans, de 2015 à 2021.

III- OBJECTIFS, RESULTATS ET METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

3.1 Objectifs de l'enquête

3.1.1- Objectif principal

L'objectif principal du SYGRI, dans sa conception, est de mettre en place un dispositif de suivi-évaluation des interventions d'un projet ou programme, d'une part, et de mesurer leur impact sur les conditions de vie des ménages ruraux de sa zone d'intervention, d'autre part.

L'enquête SYGRI, quant à elle, a pour objectif d'évaluer le niveau de pauvreté de la population rurale de la zone couverte par un projet ou programme. L'objectif de cette première enquête du PEA-Jeunes, est, en effet, de disposer des indicateurs de référence permettant d'apprécier la situation de pauvreté qui prévaut dans sa zone d'intervention.

3.1.2- Objectifs spécifiques de l'enquête SYGRI

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Appliquer la méthodologie proposée par le FIDA en vue de déterminer les indicateurs les plus fiables possibles relatifs aux conditions de vie des communautés qui constitueront les données de référence pour les études futures et le suivi/évaluation des actions du projet.
- Déterminer la situation nutritionnelle des enfants de 0 à 59 mois de la même zone, et plus spécifiquement celle de la malnutrition chronique.

3.2 Résultats attendus

Deux principaux résultats sont attendus, à savoir :

 Une méthodologie sur la préparation et la mise en œuvre de l'enquête SYGRI est adoptée et appliquée, telle que décrite par le FIDA dans le guide conçu à cet effet; Un rapport général de l'enquête est produit décrivant les conditions de vie des ménages ruraux, avec un accent particulier sur la situation des femmes chefs de ménage, le niveau de sécurité alimentaire des ménages enquêtés et l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans vivant dans les mêmes ménages.

3.3 Champs de l'enquête

Le champ de l'enquête est, sur le plan géographique, l'ensemble des villages des bassins de production retenus dans les 4 régions couvertes par le programme. La sélection aléatoire concerne donc la totalité des ménages ruraux résidant sur l'ensemble des bassins de production.

L'unité statistique est le ménage, défini comme une personne vivant de manière indépendante ou plusieurs personnes, ayant un lien de sang, de mariage ou non, vivant dans la même unité d'habitation. Concernant plusieurs personnes, il s'agit d'un ensemble qui met en commun ses ressources, pour subvenir aux dépenses courantes, prenant le plus souvent leurs repas en commun, et reconnaissant l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage (ou personne de référence).

Les **unités d'observation** sont les caractéristiques démographiques de l'habitat et les biens des ménages (équipements et bétail), d'une part, et les données anthropométriques des enfants de moins de 5 ans, d'autre part. Les analyses spécifiques vont porter essentiellement sur les indices d'accumulation des biens, la sécurité alimentaire des ménages et l'état nutritionnel des enfants de 0 à 59 mois.

3.4 Méthodologie de l'enquête SYGRI

La méthodologie appliquée a été conforme à celle recommandée et décrite dans le guide proposé par le FIDA. Elle a consisté à : (i) former les enquêteurs et les chefs d'équipe pendant 5 jours ; (ii) planifier et organiser l'enquête proprement dite ; (iii) procéder à une sélection aléatoire des 900 ménages à enquêter en deux phases : les 30 grappes ou villages, en premier lieu, et ensuite, les 30 ménages à l'intérieur de chaque grappe pour des interviews ; (iv) collecter les données les plus fiables possibles ; (v) assurer la saisie des données sur le logiciel de traitement du FIDA et enfin ; (vi) produire le rapport général de l'enquête. Ces étapes dés sont décrites ciaprès.

3.4.1- Formation des enquêteurs et superviseurs

La formation des enquêteurs a été réalisée dans la salle de réunion du PEA-Jeunes, du 02 au 06 Mars 2016, en collaboration avec le Responsable suivi-évaluation du Programme, sous la supervision du Coordinateur national. Cette formation a été une étape cruciale, car il fallait disposer des équipes capables de conduire une enquête de qualité. Les différentes sessions de la formation ont été présentées et animées par le consultant international. Un accent particulier a été mis sur la session relative à la section nutritionnelle, à cause des exigences spécifiques à respecter scrupuleusement et de la délicatesse à observer pour la mise en œuvre correcte de cette section.

En effet, l'enquête nutritionnelle exige, tout d'abord, une maitrise parfaite de l'utilisation du calendrier des évènements pour l'estimation de l'âge d'un enfant ne disposant pas d'acte de naissance ou d'un autre document officiel, permettant de connaître l'âge le plus approximatif possible dudit enfant. Il s'est agi aussi de veiller à ce que les techniques appropriées et délicates soient bien assimilées pour la mesure de la taille ou longueur ainsi que le poids de chaque enfant inclus dans cette étude, en fonction de son âge.

Il a fallu donc prendre le temps pour une bonne assimilation de la méthodologie de l'enquête par les apprenants, afin de créer les conditions de son application systématique et correcte sur le terrain. Un exercice pratique de la méthodologie a été organisé, le 4ème jour de formation, dans la banlieue de YAOUNDE (FEBE village), et les quelques petites difficultés de remplissage du questionnaire ou de mesure anthropométrique constatées sur le terrain ont été corrigées par le consultant et le RSE qui étaient chargés de la supervision de cet exercice pratique.

3.4.2- Echantillonnage des localités à enquêter

La sélection des villages à enquêter a été faite conformément à la méthodologie adoptée par le FIDA. Elle a été réalisée au cours d'une des sessions de la formation afin que les uns et les autres comprennent que la sélection des 30 villages a été fondée sur une démarche aléatoire et scientifiquement valide. La liste ou base d'échantillonnage nous a été fournie par la coordination du programme, après avoir répertorié l'ensemble des villages des bassins de production retenus, en précisant les arrondissements et les départements de tutelle desdits villages.

Avant la sélection des villages à enquêter, nous avons eu à vérifier, en premier lieu, si la liste a été établie en respectant la dassification par ordre alphabétique des 4 régions, sur une feuille « Excel », ensuite les départements par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque région, puis les arrondissements, et l'ensemble des villages par ordre alphabétique à l'intérieur de chaque arrondissement, en précisant la population de chaque village. Par la suite, nous avons fait le cumul des populations des villages qui nous a donnés un total de 1.533.666 habitants. Ce nombre a été divisé par 30 (le nombre de grappes) pour obtenir le chiffre 51.122 qui a constitué notre intervalle d'échantillonnage ou pas de sondage.

Pour la sélection du premier village, il a fallu choisir un nombre au hasard compris en 0 et **51.122** (pas de sondage). Pour cela un numéro de billet de banque a été pris au hasard, et les 5 premiers chiffres sont agencés comme suit « 12.604 » et ce nombre est bien compris entre 0 et le pas de sondage. Le premier village qui a été retenu comme grappe est le village correspondant au total cumulé égal ou supérieur à 12.604, puis le second est égal ou supérieur à (12.604 + **51.122**), et le troisième égal ou supérieur à (12.604 + **51.122**+ **51.122**), et ainsi de suite, en ajoutant chaque fois le pas de sondage, jusqu'à l'obtention des 30 villages.

Cette technique aléatoire nous a finalement ressortit 30 villages dont 20 de la région du Centre, 5 villages du Littoral, 4 villages du Nord-Ouest et 1 seul village de la région du Sud. Ces 30 villages relèvent finalement de 5 départements de la région du Centre, 2 départements du Littoral, 2 départements de la région du Nord-Ouest et un seul département de la région du Sud.

Le tableau suivant nous donne le nombre de grappes par région, et la liste des 30 villages, les arrondissements, les départements et les régions dont ils relèvent administrativement, est annexée à ce rapport.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon des villages et des ménages par région

REGIONS	DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	GRAPPES	NOMBRE DE MENAGES
		BATSCHENGA	1	30
	LEKIE	MONATELE	3	90
	LENE	SA'A	4	120
		EVODOULA	1	30
		BAFIA	2	60
	MBAM ET INOUBOU	OMBESSA	1	30
CENTRE		BOKITO	1	30
		MBANGASSINA	1	30
	MBAM ET KIM	NTUI	1	30
		AWAE	1	30
	MEFOU ET AFAMBA	EDZENDOUAN	1	30
	A FEOLUET ALCOHO	MFOU	2	60
	MEFOU ET AKONO	SOA	1	30
LITTORAL	MOUNGO	BARE-BAKEM	1	30

Enquête SYGRI de référence/PEA-Jeunes/Mars 2016

	TOT	AL	30	900
SUD	MMLA	NGOTO 1	1	30
	IVAVIO	MBENGWI	1	30
NORTH-WEST	MOMO	BATIBO	1	30
NODELIMECT	IVIEINO IOIVI	WUM	1	30
	MENCHUM	FURU-AWA	1	30
	WOURI	BAKOKO	1	30
		NKONGSAMBA VILLE	2	60
		MELONG VILLE	1	30

3.4.3- Déroulement de l'enquête sur le terrain

Le nombre de grappes à réaliser par région est proportionnel à la densité populationnelle des villages des différents bassins de production. Ainsi la région du Centre qui dispose de plus de bassins de production est la plus peuplée et totalise à elle seule 20 grappes, suivie par celle du Littoral qui contient 5 grappes, et du Nord-Ouest qui elle a 4 grappes, alors que la région du Sud n'a qu'une seule grappe.

Compte tenu du nombre important de 20 villages à enquêter dans la seule région du Centre, il était tout indiqué d'affecter deux équipes d'enquêteurs pour la région du Centre, et demander aux deux autres équipes constituées dont l'une est chargée du Littoral et l'autre du Nord-Ouest, d'enquêter deux autres grappes de la région du Centre, chacune, pour équilibrer la charge de travail entre les quatre équipes. Pour la répartition du nombre de grappes entre les équipes, nous avons dû tenir compte aussi des distances à parcourir et de l'état des routes et pistes de chacune des quatre régions.

La durée totale de la mission sur le terrain varie, finalement, de 9 à 10 jours en fonction des réalités régionales soulignées dans le paragraphe précédent. Chaque équipe a été dotée d'un véhicule et des équipements nécessaires pour réaliser le travail sur le terrain. Pour plus d'efficacité dans la collecte des données au sein des villages, il avait été vivement recommandé aux équipes de passer la nuit dans le village à la veille du jour de l'enquête.

Cette approche a l'avantage pour l'équipe d'enquêteurs d'éviter de porter absent, dans la journée, un chef de village qui est le seul responsable à autoriser l'enquête dans son village. L'équipe devrait donc user du temps de la fin de la journée et de la nuit pour mieux expliquer les objectifs de l'enquête aux villageois, et de convenir avec eux des dispositions pratiques à prendre pour collecter facilement les données. Ce temps est donc mis, aussi, à profit par les enquêteurs pour se familiariser avec les villageois qui adhéreront plus facilement à la réalisation de l'enquête.

Sur le plan pratique, il a été instruit aux différentes équipes de prendre toutes les dispositions pour le respect de l'application rigoureuse de la méthodologie et des connaissances apprises, et de prendre contact régulièrement avec le RSE pour faire le point quotidien de la réalisation de l'enquête. Les numéros téléphoniques du consultant et du RSE ont été mis à la disposition des équipes d'enquêteurs pour des éventuels besoins d'information et de clarification, en cas de difficulté constatée sur le terrain.

Comme dans toutes les enquêtes SYGRI, un contrôle de qualité du travail sur le terrain a été planifié et exécuté au début de l'enquête, afin de se rassurer que le démarrage de l'enquête est effectif, et qu'en cas de difficulté, que les dispositions soient prises pour les surmonter rapidement avant qu'il ne soit trop tard. Cette activité a été réalisée, pour les deux premiers jours, par le consultant et le RSE dans la région du Centre, et pour les autres jours par le RSE, en raison de la fin de mission du consultant pour cette première phase.

Cette supervision a consisté à apprécier le respect de la méthodologie de l'enquête dans toutes ses étapes, notamment : le principe de la sélection aléatoire des 30 ménages dans le village ; le caractère confidentiel de l'enquête ; l'information des ménages sur l'objectif de l'enquête ; la qualité de l'interview relative aux respects des valeurs culturelles et la clarté des questions ; la bonne utilisation du calendrier des évènements pour l'estimation de l'âge de chaque enfant ne disposant pas d'acte de naissance. Il s'est agi, d'autre part, d'observer les enquêteurs pendant les mesures anthropométriques pour se rassurer que les techniques de mesure sont correctement appliquées.

3.4.4 Saisie et exploitation des données

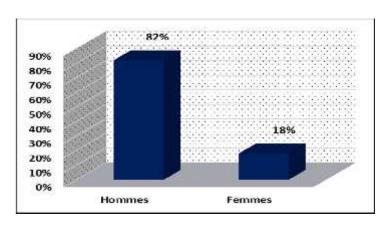
Une équipe de 2 personnes a été formée à l'utilisation du programme (logiciel) développé par le FIDA pour la saisie des données de l'enquête. A la fin de l'enquête, l'ensemble des questionnaires avait été transmis à la coordination du Programme, et mis à la disposition des agents de saisie. Cette étape de saisie a été exécutée, sous la supervision du RSE. Une fois la saisie achevée, le fichier des données, a été transmis au consultant international, qui s'est chargé de l'exploitation et l'analyse des données statistiques produites à partir du programme de traitement. Les caractéristiques des ménages, les indicateurs sur les actifs des ménages et les résultats dés sont développés dans les chapitres suivants.

IV- PRINCIPAUX RESULTATS DE L'ENQUÊTE

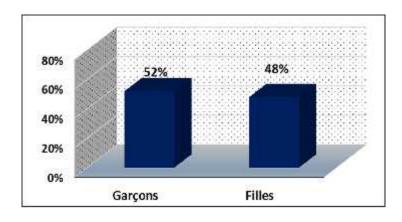
4.1- Données démographiques et actifs des ménages

Le nombre total des membres résidant dans les 900 ménages est de 5.449 (5.346 + 103 enfants non enregistrés dans le logiciel de traitement pour des raisons liées à des défaillances conceptuelles). La taille moyenne est de l'ordre de 6 personnes par ménage. Les ménages dirigés par les femmes représentent 18% de la totalité des 900 ménages enquêtés, soit moins d'un ménage sur 5, comme l'indique le graphique ci-dessous.

Graphique 1 : Répartition des ménages en fonction du sexe du chef de ménage



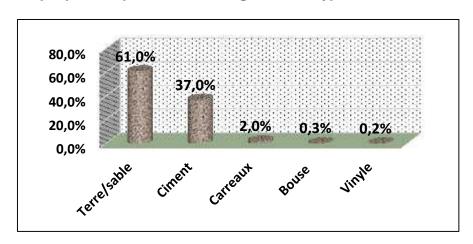
Les enfants de 0 à 59 mois vivant permanemment dans les 900 ménages, ne souffrant d'aucune maladie aigue, ni de handicap physique, inclus dans cette enquête, et dont les données anthropométriques ont été validées par le logiciel de traitement du FIDA, sont au nombre de 844, dont 409 filles (48%) et 435 garçons (52%).



Graphique 2 : Répartition des enfants de 0 à 59 mois en fonction du sexe

4.1.1- Caractéristiques du sol

Cinq cent quarante-cinq (545) ménages, soit 61%, ont conservé leur sol dans sa caractéristique naturelle en terre ou sable ; 332 (37%) ménages ont utilisé le ciment pour couvrir leur sol ; et 18 ménages (2%) ont pu se procurer des carreaux pour revêtir leur sol. Cinq ménages seulement ont utilisé la bouse ou le vinyle pour couvrir le sol de leurs habitations.

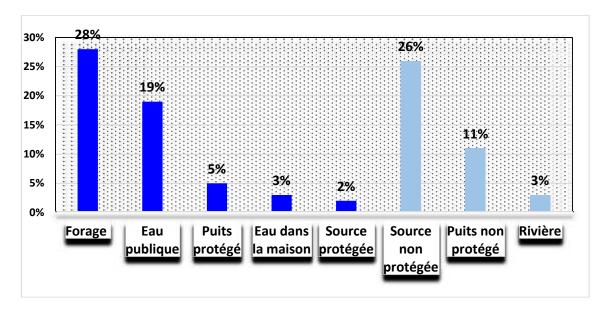


Graphique 3 : Répartition des ménages selon le type de sol de l'habitat

4.1.2- Sources d'eau de consommation des ménages

Au cours de cette enquête, le FIDA s'intéresse à la disponibilité et à la qualité de l'eau de boisson consommée par les ménages enquêtés. Plus l'eau de qualité est disponible, moins il y'a de la souffrance, surtout pour les femmes qui peuvent s'adonner, en plus, à des activités génératrices de revenus. C'est donc un facteur contributif de la lutte contre la pauvreté. Malheureusement, 58% des ménages ont accès à cette eau de qualité; et les 42% autres continuent de consommer de l'eau insalubre et sont exposés non seulement aux risques liés aux maladies d'origine hydrique, mais également aux conséquences socioéconomiques desdites maladies.

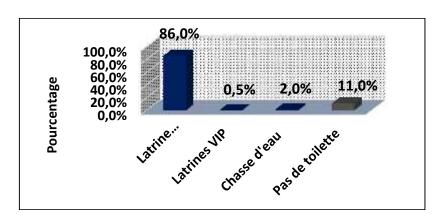
Les sources d'approvisionnement en eau saine sont composées des forages (28%), d'installations d'eau publiques (19%); d'adduction d'eau dans la maison (3%) ou dans la cour (1%); de puits protégé (5%) et de source protégée (2%). Les sources d'eau impropre à la consommation sont surtout les sources non protégées (26%), les puits non protégés (11%) et les eaux de surface (3%). Il faut préciser que les sources d'approvisionnement en eau n'ont pas été déterminées pour une quinzaine de ménages.



Graphique 4 : Sources d'approvisionnement en eau de boisson des ménages

4.1.3- Assainissement

Dans le domaine de l'assainissement, la plupart des ménages (770), ou 86%, ont pris des mesures adéquates en construisant des latrines traditionnelles ; 21 ménages (2%) ont des latrines à chasse d'eau ; et 5 ménages (0.5%) disposent de latrines améliorées autoventilées. Il y'a cependant 11% des ménages qui n'utilisent que la brousse ou les alentours des habitations pour se soulager, avec des conséquences néfastes pour la santé des populations.

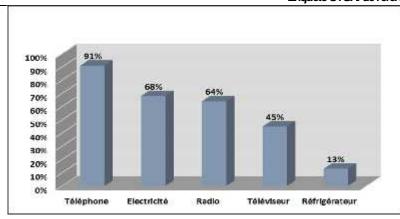


Graphique 5 : Répartition des ménages (en %) selon le mode d'aisance utilisé

4.1.4- Équipements généraux

Le **téléphone**, **l'électricité** et la **radio** sont les équipements et installations les plus fréquemment disponibles aux niveaux des ménages enquêtés dans la zone d'intervention du programme, avec des pourcentages respectifs de 91%, 68% et 64% de ménages détenteurs. Les autres équipements ciblés dans cette étude, sont moins fréquents mais significatifs pour le téléviseur retrouvé dans 45% des ménages; et ensuite vient plus rarement le réfrigérateur possédé par 13% seulement des ménages comme on le constate avec le graphique n° 6.

Graphique 6 : Répartition des ménages selon le type d'équipement disponible



4.1.5- Principales sources d'énergie pour la cuisson des aliments

Le bois de feu ou la paille est la principale source d'énergie utilisée par la presque totalité des ménages pour la cuisson des aliments avec 95% des ménages concernés qui n'utilisent que ce combustible. Il n'y a que 3% qui utilisent le gaz naturel et 1% pour le charbon de bois, et trois cas de ménages utilisant plutôt le pétrole.

Tableau 3 : Répartition des ménages selon la source d'énergie pour la cuisson des aliments

Principale source d'énergie	Nombre	Pourcentage
Bois de feu	856	95%
Gaz naturel	26	03%
Charbon de bois	13	1.5%
Pétrole	3	-

4.1.6- Moyens de transport mécaniques

Les 900 ménages enquêtés sont rarement détenteurs des moyens de transport mécaniques ciblés dans le cadre de cette enquête. En effet, la **moto** qui est le moyen de transport le plus fréquent n'a été retrouvé que dans 34% des ménages, parce que les autres sont de loin plus rares avec seulement 5% pour le vélo, 4% pour la voiture et seulement 2% pour la pirogue (graphique n°7).

50%
40%
30%
20%
10%
Moto Velo Voiture Pirogue

Graphique 7 : Répartition des ménages disposant de moyen de transport

4.1.7- Activités champêtres

La très grande majorité des ménages enquêtés sont des agriculteurs, car 96% parmi eux disposent d'au moins un membre qui cultive la terre. Malheureusement, il a été remarqué, avec beaucoup d'inquiétude, que la totalité des ménages (100%) cultivateurs n'utilise que les outils à main pour cultiver leurs champs.

Tableau 4 : Catégorie d'outils utilisés par les ménages pratiquant l'agriculture

Ménages pratiquant l'agriculture	Nombre	Pourcentage
OU	865	96%
NON	35	04%
Outils utilisés pour les activités agricoles		
Outils à main	865	100%
Charrue à traction animale	0	-

4.1.8- Possession du bétail dans le ménage

En dehors de la volaille qui est le bétail le plus élevé, par près de 6 ménages sur 10, ou 57%, tous les autres animaux sont rarement élevés par les ménages. En effet, les petits ruminants (caprins et porcins) qui sont les plus élevés après la volaille, ne sont détenus que par respectivement 33% et 21% des ménages, suivis de loin par les ovins (5%). Concernant les grands ruminants, tels que les bovins et autres types de bétail, ils n'ont été identifiés que dans 3 ménages seulement, pour chacun des deux.

Tableau 5 : Répartition des ménages selon le type de bétail élevé

Types de bétail	Nombre	Pourcentage
Volailles	512	57%
Caprins	298	33%
Porcins	187	21%
Ovins	46	05%
Bovins	3	=
Autres	3	-

4.2- Distribution des membres selon le niveau d'instruction

L'appréciation du niveau d'instruction est basée sur l'identification des membres résidant dans les 900 ménages sélectionnés, qui ont la capacité de lire une lettre ou un journal écrit dans une langue officielle ou locale du pays. Le FIDA ne s'intéresse qu'aux niveaux d'instruction des adultes et des jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant dans les ménages enquêtés. Après exploitation des informations, il a été constaté que les **niveaux d'instruction** varient en fonction du sexe et de l'âge.

Tableau 6 : Répartition des membres des ménages par sexe selon le niveau d'instruction

Indicateurs	Nombre	Pourcentage	
Niveau d'instruction			
- Nombre et pourcentage des femmes sachant lire	1548	72 %	
- Nombre et pourcentage des hommes sachant lire	1705	79 %	
- Ratio hommes/femmes(106)			
- Nombre et % des hommes de 15-24 ans sachant lire	419	95%	
- Nombre et % des femmes âgés de 15-24 ans sachant lire.	445	90%	

En effet, les membres des ménages qui savent lire dans la langue officielle (français ou anglais) ou une langue locale sont nombreux et représentent **79%** chez les hommes et 72% chez les femmes. En se référant à la situation des jeunes de la tranche d'âges de 15 à 24 ans, les niveaux d'instruction sont plus élevés, avec 95% des garçons qui savent lire pour 90% chez les filles.

4.3- Indicateurs clés du SYGRI

4.3.1- Richesse relative des ménages ruraux

Elle est basée sur la mesure de la pauvreté multidimensionnelle en construisant des indices de privation qui incorporent l'information fournie par plusieurs indicateurs. Ces indices sont dérivés sur la base des hypothèses spécifiques concernant notamment : la sélection des indicateurs devant être considérés ; la définition d'une structure pondérée pour chaque bien du ménage ; l'agrégation des indicateurs et ; l'identification d'un seuil qui sépare des individus démunis des non démunis.

Les indicateurs mis en valeur pour le calcul d'un indice composite de pauvreté reflètent généralement les conditions de vie du ménage, notamment la possession de certains biens durables et les caractéristiques de l'habitat, comme dans le cas de l'enquête SYGRI. L'idée de base est de résumer l'information apportée par ces indicateurs qualitatifs en un seul indice composite de pauvreté (ICP). Il s'agit d'une analyse multidimensionnelle de la pauvreté s'appuyant sur la synthèse d'un ensemble d'indicateurs primaires non monétaires reflétant le bienêtre.

En effet, sur le plan conceptuel, il est aujourd'hui communément admis que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel, et donc son analyse ne devrait plus être réduite au seul aspect monétaire. Plusieurs écrits dans la littérature révèlent qu'il existe des indicateurs sociaux ayant des informations qui ne sont pas mis en lumière par l'approche monétaire.

Il faut rappeler aussi que l'étude des phénomènes économiques, et plus généralement des phénomènes sociaux, traite des situations très complexes où interviennent de nombreuses données très souvent présentées sous forme de tableaux numériques difficiles à appréhender ou à synthétiser. La statistique interprète ces tableaux volumineux au moyen d'une méthode appelée analyse des données dont l'Analyse en Composantes Principale (ACP) est une variante.

Le but de l'ACP est d'extraire l'essentiel de l'information contenu dans les tableaux des données et d'en fournir une représentation imagée se prêtant mieux à l'interprétation. Plus précisément, à partir d'un certain nombre d'informations portant sur un ensemble de ménages, on cherche à savoir en quoi ces ménages se différencient-ils et en quoi certains d'entre-eux peuvent posséder des profils communs.

Dans son application, l'ACP s'appuie sur un système de formules qui permet de calculer les variables inobservables en fonction des variables observables. L'objectif recherché est d'extraire la « composante pauvreté » qui puisse être utilisée pour calculer l'indice de pauvreté. En appliquant cette méthode de mesure de la pauvreté multidimensionnelle, les données de l'enquête SYGRI ont permis de faire des estimations sur le niveau de pauvreté relative pour les 900 ménages sélectionnés dans le cadre de l'enquête SYGRI. Elle repose sur l'Analyse des Composantes Principales (ACP) de 7 catégories de variables considérées comme des indicateurs valables de la richesse des ménages. Ces catégories de variables sont encadrées ci-dessous.

- Type de plancher
- Source d'eau
- Installations sanitaires
- Disponibilité de l'électricité
- Possession de biens de consommation durables y compris les moyens de transport
- Source combustible pour usage domestique
- Densité d'occupation des ménages

Le principe de cette estimation a été surtout de se conformer aux techniques et procédures utilisées par des économistes et statisticiens expérimentés dans le domaine du calcul des richesses relatives qui ont fait l'objet de plusieurs publications acceptées par la plupart des institutions internationales. L'application des techniques et procédures a permis de transformer d'abord les variables nominales en variables dichotomiques basées sur les catégories hétérogènes définies dans ce cadre.

Le tableau de la page suivante montre les variables nominales par catégories distinctes. Les biens de consommation durables ne figurent pas dans cette liste, car ils ne nécessitent pas de catégorisation en raison de leur nature déjà dichotomique. La densité d'occupation des ménages est une variable graduée qui ne nécessite également aucune transformation. Cette densité correspond au nombre de personnes vivant au sein d'un ménage divisé par le nombre de pièces.

En tenant compte des 33 variables proposées dans le questionnaire SYGRI, **23** avaient été constatées au moins une fois au cours de cette enquête (annotés en caractère gras dans le tableau n°7). L'analyse des Composantes Principales (ACP) a permis d'établir un poids ou « coefficient », qui a été tiré et normalisé grâce à la méthode de régression, et affecté à chaque bien.

Une manière intuitive de comprendre les coefficients consiste à examiner dans quelle mesure la valeur d'une composante donnée contribue-t-elle à la richesse d'un ménage. Cette richesse relative est déterminée par le calcul d'un coefficient basé sur la somme des biens du ménage. Le calcul du coefficient de pauvreté du ménage (Hp) obéit à la formule suivante :

$$H_{p} = \sum_{i=1}^{n} (X_{1}S_{1} + X_{2}S_{2} + ...X_{i}S_{i})$$

n = nombre de variabless = coefficient de la variableX = variable observée

Tableau 7 : Variables nominales par catégorie retenue pour l'évaluation de la richesse

Catégorie variable	Catégorie hétérogène	Réponse du ménage	Nom de la Variable
Type de	Plancher fini	6. BANDES DE VINYLE D'ASPHALTE 7. CARREAUX EN CERAMIQUE 8. CIMENT	Niveau 1
plancher	Plancher rudimentaire		Niveau 2
	Plancher naturel	1. TERRE/SABLE 2. BOUSE SÈCHE	Niveau 3
	Canalisation dans l'habitation/champ ou concession	1. CANALISATION VERS LA MAISON 2. CANALISATION VERS LA COUR	Eau 1
	Borne fontaine/puits/forage à pompe	3. ROBINET PUBLIC 4. FORAGE	Eau 2
Sources d'eau	Source protégée/collecte eau de pluie	5. Puits protege 6. SOURCE PROTEGEE	Eau 3
	Source non potable	9. PUITS NON PROTEGE 10. SOURCE NON PROTEGEE 11. MARE OU RUISSEAU NON PROTEGES	Eau 4
	Chasse vers système de vidange ou citeme septique		Toilettes 1
Installations sanitaires	Latrines avec chasse/ latrines améliorées avec fosse	VIP LATRINES LATRINES AVEC CHASSE	Toilettes 2
	Latrines traditionnelles avec fosse	2. LATRINES TRADITIONNELLES	Toilettes 3
	Autre	1. AUCUNE INSTALLATION	Toilettes 4
	Electricité	1. ELECTRICITE	Combustible 1

	Gaz	2. GAZ NATUREL	Combustible 2
Combustible	Biogaz/kérosène/charbon	4. KEROSENE	Combustible 3
pour usage	Charbon de bois	6. CHARBON DE BOIS	Combustible 4
domestique	Bois de feu, paille	7. Bois de feu	Combustible 5
	Autre	8. BOUSE SECHEE	Combustible 6

Après avoir calculé les coefficients pour chaque bien, un coefficient de pauvreté relative a été calculé sur la base de la distribution des biens du ménage. Ainsi et à partir des données collectées au cours de cette première enquête, il a été possible de calculer la richesse relative de ménage dirigé par une femme sous forme de pourcentage. Les ménages ont été ensuite classés en fonction de leur coefficient puis répartis en quintiles (plus pauvres, pauvres, moyens, riches et plus riches).

Ce processus de calcul a été programmé dans le logiciel de traitement des données du SYGRI et automatiquement généré sous forme de tableau accompagné d'un graphique qui indique le pourcentage des ménages dirigés par les femmes et par quintile (voir figure suivante).

200 160 120 80 40 0 **Plus Riches** Plus **Pauvres** Moyens riches pauvres Distribution échantillon 180 180 181 179 180 ■ Femmes chefs de ménage 33 39 30 27 **37**

Graphique 8 : Pourcentage des femmes chefs de ménage selon le degré de richesse relative

Il revient à la coordination du PEA-Jeunes de se référer à ce graphique pour savoir, en effet, que les femmes chefs de ménage sont dans toutes les classes et que 40% parmi elles, sont dans les deux classes les plus pauvres. La coordination doit tenir compte de cette situation lors du ciblage des bénéficiaires du programme pour que la catégorie des femmes chefs de ménage soit dans le groupe des cibles prioritaires en matière de financement et d'appui technique. L'objectif est de faire en sorte que les femmes chefs de ménage qui sont dans les classes les plus pauvres migrent vers les classes des riches, au cours des prochaines années, à vérifier lors des prochaines enquêtes SYGRI.

IV.3.2- Evaluation de la malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois

La situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans intéresse beaucoup le FIDA dans le cadre de l'évaluation du niveau de pauvreté. En effet, le faible taux ou l'inexistence des cas de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans dans une zone précise témoigne d'une situation alimentaire satisfaisante. C'est fort de ce raisonnement que l'indice de malnutrition chronique est considéré comme un indicateur dé à mesurer dans le cadre d'une enquête SYGRI.

Cependant, trois indices peuvent être générés après l'identification de l'âge de chaque enfant de moins de 5 ans, la mesure de sa taille ou longueur et son poids. Il s'agit principalement de : (i) la malnutrition chronique ou retard de croissance (petite taille par rapport à l'âge) ; (ii) la malnutrition aiguë ou émaciation (petit poids par rapport à la taille) ; et enfin (iii) l'insuffisance pondérale (petit poids par rapport à l'âge).

Cette évaluation nutritionnelle est faite sur la base d'une comparaison des indices enregistrés avec ceux de la population de référence, telle que recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Pour une fiabilité non contestable des résultats, tous les chiffres extrêmes relatifs aux poids et taille des enfants par rapport à leurs âges sont automatiquement détectés par le logiciel de traitement et exclus des données à traiter. Les différents taux de malnutrition calculés sont estimés sous la forme de pourcentage des enfants présentant 2 écart-types audessous des seuils avec un intervalle de confiance de 95%.

La **malnutrition chronique** ou rabougrissement est un indice de retard de croissance. Les enfants, dont la taille pour l'âge est inférieure à moins deux écarts types (-2 ET) de la médiane de la population de référence, sont considérés comme petits pour leur âge. C'est un important indicateur d'évaluation du bien-être général dans une communauté. Toute valeur inférieure à –2 ET témoigne d'une privation chez l'enfant d'une alimentation adéquate pendant plusieurs mois ou années. C'est l'indicateur de prédilection de cette enquête SYGRI.

Pour la **malnutrition aiguë**, elle est estimée à partir de l'indice du poids par rapport à la taille, et considérée comme une conséquence de chocs temporaires tels que ; la famine, les inondations ou les épidémies. Lorsque son taux est inférieur à -2 ET de la médiane de la population de référence, l'enfant est classé trop maigre par rapport à sa taille ou émacié. Cette situation s'explique par la privation d'alimentation adéquate chez l'enfant durant la période qui précède immédiatement l'enquête.

L'insuffisance pondérale est appréciée, à son tour, à partir de l'indice poids pour l'âge. Elle est la combinaison de l'indice taille pour l'âge d'une part, et celui du poids pour la taille, d'autre part. Lorsque son taux est inférieur à –2 ET de la valeur médiane de la population de référence, l'enfant est considéré comme ayant une insuffisance pondérale par rapport à son âge. Elle est utilisée principalement pour suivre l'état nutritionnel de chaque enfant, par exemple dans les activités de promotion de la croissance.

Le graphique suivant montre les différents indices de l'état nutritionnel des enfants de 0 à 59 mois de la zone d'intervention du PEA-Jeunes.

40 35 30 25 20 15 10 5 **Filles** Garçons **Total** Malnutrition aigue 3 4 4 ■ Malnutrition chronique 15 21 18 **II Insuffisance Pondérale** 5 6 5

Graphique 9 : Répartition (en %) des enfants de 0 à 59 mois selon le sexe et l'indice nutritionnel

Sur un total de 956 enfants, de 0 à 59 mois, vivant dans les ménages enquêtés, 90_enfants n'ont pas été inclus dans cette étude parce qu'ils étaient malades, absents durant la période de l'enquête ou ne disposant pas d'acte

de naissance et que leurs mères biologiques étaient aussi absentes. En fin de compte, 866 enfants ont été réellement mesurés et pesés pour le calcul des différents indices, mais **844** ont été définitivement retenus par le logiciel de traitement, après exclusion de **22** enfants pour des valeurs extrêmes de taille ou de poids par rapport à leurs âges respectifs.

Après exploitation des données et analyse des résultats, nous avons constaté que les garçons sont plus touchés que les filles, pour chacun des trois indices calculés, mais les deux sexes sont à des taux qui ne sont pas du tout inquiétants, car ils sont largement en dessous des seuils critiques retenus par l'OMS, aussi bien dans le cas de la malnutrition chronique, que dans celui de la malnutrition aigüe.

En effet, si l'on se réfère à l'indice de la **malnutrition chronique** qui est le plus intéressant à suivre pour le FIDA, son taux global est de **18%** pour les deux sexes réunis, mais les garçons sont plus touchés (21%) que les filles (15%). Moins d'un enfant sur cinq est concerné par cette malnutrition chronique et démontre que cette situation est loin d'être préoccupante, en tenant compte du seuil critique de l'OMS qui est de 30%.

Cette situation est la même que dans le cas de la **malnutrition aigüe**, où le taux global est de **4%** avec un taux de 3% pour les filles contre 4% chez les garçons. Le taux global est nettement en dessous de la limite de 15% à partir de laquelle l'OMS recommande que des actions urgentes et humanitaires soient prises pour remédier à une situation de dénutrition récente subie par les enfants.

Quant au taux **global d'insuffisance pondérale** qui est la combinaison des deux autres indices, il est de **5%**. La différence n'est pas significative entre les deux sexes, car le taux est de 6% chez les garçons, et de 5% chez les filles.

4.3.3- Evaluation de la sécurité alimentaire

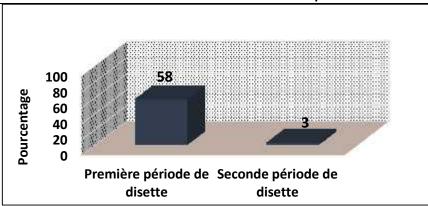
Cette section traite de la situation de l'insécurité alimentaire qui prévaut dans la zone d'intervention qui est appréciée sur la base de l'existence d'une ou de deux périodes de disette au sein d'un ménage, pendant un ou plusieurs mois, au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Cette période de disette est définie comme une période pendant laquelle les provisions du ménage sont épuisées et qu'il ne possède pas assez d'argent pour assurer correctement ses repas quotidiens.

Il s'agissait dans cette enquête de vérifier, auprès de chacun des 900 ménages sélectionnés, si une période de disette a été vécue, et de préciser également la durée moyenne des disettes pour les ménages concernés. L'exploitation des résultats a montré que **518** ménages ont avoué avoir connu une période de disette au cours des 12 derniers mois, soit **58%**, et la durée moyenne des disettes est de **3.8** mois. Parmi ces 518 ménages, **30** ont vécu, par la suite, une deuxième période de disette, soit 3% de l'ensemble des ménages, avec une durée moyenne plus longue de 2.9 mois. Ces données sont représentées dans le tableau n° 8 et le graphique n° 10.

Tableau 8 : Répartition des ménages par période de disette et durée moyenne

Période de disette	Nombre	Pourcentage	Durée moyenne (mois)
Première période	518	58%	3.8
Deuxième période	30	03%	2.9

Graphique 10 : Pourcentage des ménages ayant souffert de période de disette



Il sera important, au cours de la prochaine enquête SYGRI, de vérifier non seulement l'existence ou non d'une période de disette, le pourcentage des ménages concernés, en cas de période de disette, et aussi la réduction ou non de la durée moyenne, pour apprécier de manière objective si la pauvreté a diminué dans la zone d'intervention du programme, au travers d'une meilleure sécurité alimentaire pour les ménages.

V. CONCLUSION ET RECOVIMANDATIONS

L'enquête SYGRI de base commanditée par la CNCG s'est déroulée normalement selon le calendrier de travail malgré quelques contraintes liées à : l'absence temporaire de plusieurs enfants, en raison du passage des équipes durant les heures de cours ; une cinquantaine de ménages qui n'ont pas accepté de participer à l'enquête ; quatre villages qui ont été localisés, mais difficilement, ayant entraîné des pertes importantes de temps, car ne relevant pas des arrondissements indiqués sur la liste des villages mise à notre disposition ; et enfin la barrière linguistique dans certains villages ayant nécessité, à son tour, l'utilisation d'interprètes.

Il faut préciser néanmoins, et avec satisfaction, que durant le travail de terrain, tous les ménages inclus dans cette enquête ont accepté de donner toutes les informations et de faire peser et mesurer leurs enfants pour les données anthropométriques.

En conclusion, les conditions de vie des ménages de la zone du PEA-Jeunes ne sont pas satisfaisantes, au vu des résultats, et méritent que des efforts soient fournis davantage, dans plusieurs secteurs, afin de contribuer à améliorer la situation des ménages, en inversant, entre autres, les indicateurs suivants :

- ✓ Les 100% des ménages agriculteurs qui n'ont que des outils à main pour effectuer leurs travaux champêtres;
- ✓ le taux élevé de 40% des ménages qui continuent à consommer l'eau provenant des sources insalubres ;
- √ les 95% des ménages qui n'utilisent que le bois de chauffe comme combustible pour la cuisson des aliments;
- ✓ Presque 30% des femmes adultes et 20% des hommes adultes qui sont analphabètes, sachant que le niveau d'instruction est un facteur de développement et de lutte contre la pauvreté ;
- ✓ Plus d'un ménage sur deux (58%) a souffert d'une période de disette avec une durée moyenne de plus de 3.8 mois.
- Il faut par ailleurs réduire de manière significative les quarante pour cent (40%) des femmes chefs de ménage enquêtés et qui sont dans les classes les plus pauvres ;

Compte tenu de cette situation, nous proposons les **recommandations suivantes** à la CNCG, à savoir :

- Plaider pour un véritable développement de l'agriculture en renforçant la politique nationale du secteur ou sa mise en œuvre dans le domaine de l'acquisition des équipements agricoles

- mécaniques et la facilitation de leur obtention et l'usage effectif par les ruraux pauvres, en complément des autres actions d'amélioration de la productivité.
- Diffuser les résultats de l'enquête auprès des Ministères en charge de l'eau, de la santé, de l'éducation, de l'environnement et les partenaires au développement intervenant dans les différents secteurs pour susciter davantage leur contribution dans la réduction de la pauvreté au travers de : l'amélioration de l'accessibilité de l'eau saine ; l'amélioration des programmes de santé et de nutrition ; la lutte contre la déforestation en faisant la promotion de l'utilisation massive du gaz naturel et la lutte contre la coupe abusive et l'utilisation du bois de chauffe comme combustible; et l'alphabétisation des adultes comme un facteur dé de lutte contre la pauvreté;
- Renforcer les capacités des femmes rurales le plus rapidement possible, et surtout celles des femmes âgées de 18 à 35 ans vivant dans les villages isolés des bassins de production, dans le domaine de l'alphabétisation et la gestion des AGR pour leur permettre de mieux gérer leurs activités et de générer des ressources conséquentes afin qu'elles puissent contribuer à améliorer leurs conditions de vie;
- Planifier la réalisation de la prochaine enquête SYGRI, dans la même période en informant, à l'avance, les villages concernés pour éviter de porter absents plusieurs chefs de ménage ou leurs épouses, comme constatés au cours de cette enquête. Elle permettra d'éviter l'exclusion de plusieurs ménages, qui est en contradiction avec l'éligibilité de tous les ménages d'un village à enquêter, selon la méthodologie de l'enquête.

Le Consultant

Dr Abdoulaye Chirfi HAIDARA Consultant international Faladié -Sema Bamako – Mali

Tel: (223) 66 88 92 63

VI. ANNEXES

Annexe 6.1 : Liste des 30 villages sélectionnés pour l'enquête

EQUIPES	REGIONS	DEPARTEMENT	ARRONDISSEMENT	GRAPPES
	CENTRE	LEKIE	BATSCHENGA	1
	CENTRE	LEKIE	MONATELE	2
	CENTRE	LEKIE	MONATELE	3
EOLIDE A	CENTRE	LEKIE	MONATELE	4
EQUIPE A	CENTRE	LEKIE	SA'A	5
	CENTRE	LEKIE	SA'A	6
	CENTRE	LEKIE	SA'A	7
	CENTRE	MBAM ET KIM	MBANGASSINA	8
	CENTRE	MBAM ET KIM	NTUI	9
	CENTRE	LEKIE	EVODOULA	10
	CENTRE	LEKIE	SA'A	11
	CENTRE	MEFOU ET AFAMBA	AWAE	12
EQUIPE B	CENTRE	MEFOU ET AFAMBA	EDZENDOUAN	13
	CENTRE	MEFOU ET AKONO	MFOU	14
	CENTRE	MEFOU ET AKONO	MFOU	15
	CENTRE	MEFOU ET AKONO	SOA	16
	SUD	MMLA	NGOTO 1	17
	CENTRE	MBAM ET INOUBOU	BAFIA	18
	CENTRE	MBAM ET INOUBOU	BAFIA	19
	LITTORAL	MOUNGO	BARE-BAKEM	20
EQUIPE C	LITTORAL	MOUNGO	MELONG VILLE	21
	LITTORAL	MOUNGO	NKONGSAMBA VILLE	22
	LITTORAL	MOUNGO	NKONGSAMBA VILLE	23
	LITTORAL	WOURI	BAKOKO	24
	CENTRE	MBAM ET INOUBOU	OMBESSA	25
	CENTRE	MBAM ET INOUBOU	BOKITO	26
EQUIPE D	NORTH-WEST	MENCHUM	FURU-AWA	27
	NORTH-WEST	MENCHUM	WUM	28
	NORTH-WEST	MOMO	ВАПВО	29
	NORTH-WEST	MOMO	MBENGWI	30

Annexe 6.2: Questionnaire SYGRI

MINISTERE DE

QUESTIONNAIRE
NUMERO:



L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT			S
RURAL			JILIFAD
[PROGRAMME DE PROMOTION DE L			STORAL DES JEUNES PEA - Jeunes]
		DU PROJET : QUE	
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, qui a pour but o Vous n'êtes pas obligé d'y participer. Vous pouvez	de nous aider à décider de ne vous nous dor	planifier et à suivre l'i pas répondre à certa nnerez resteront confid	ête avec le <i>FIDA</i> et le <i>MINISTERE DE L'AGRICULTURE</i> impact des activités entreprises dans le cadre des projets. Aines questions et vous pouvez mettre fin à l'interview à dentielles. Est-ce que vous avez des questions à poser à
— LE REPONDANT ACCEPTE D'ETRE INTERROGE Ø CO	ONTINUER — L	E REPONDANT N'ACC	EPTE PAS D'ETRE INTERROGE Ø FIN
DU QUESTIONNAIRE			
REGION :			DEPARTEMENT :
ARRONDISSEMENT/DISTRICT:		VILLAGE:	
		TIFICATION	
GRAPPE:		NUMI	ERO DU MENAGE :
DATE DE L'INTERVIEW://			
jour mois année			
ENQUETEUR(S): S uperviseur :			
SECTION 1: DEMOGRAPHIE DU MENAGE Pourriez-v	vous m'indiaue	r le nrénom de chaci ir	ne de toutes les nersonnes qui vivent habituellement ici
en commençant par le chef de ménage. Commencez par			to do toutou nou porour nou qui vivoi it riduitidilla litati.
<u>Prénom</u> :	<u>Sexe</u> : 1=M 2=F	(prénom) à son	<u>Niveau d'instruction</u> Est-il/elle capable de lire un journal ou une lettre FACILEMENT (1), avec DIFFICULTE (2), PAS DU TOUT (3) ou NE SAIT PAS (9)
PRENOM	M F	AGE	NE SAIT FACILE DIFF PAS LIRE NSP
Thef de ménage)	1 2		1 2 3 9

<u>Prénom</u> :	<u>Sexe</u> : 1=M 2=F	(prénom) à son	<u>Niveau d'instruction</u> Est-il/elle capable de lire un journal ou une lettre FACILEMENT (1), avec DIFFICULTE (2), PAS DU TOUT (3) ou NE SAIT PAS (9)
PRENOM	M F	AGE	NE SAIT FACILE DIFF PAS LIRE NSP
(Chef de ménage)	1 2		1 2 3 9
	1 2		1 2 3 9
	1 2		1 2 3 9
	1 2		1 2 3 9
	1 2		1 2 3 9
	1 2		1 2 3 9
	1 2		1 2 3 9

SECTION 2: QUESTIONS					
QUESTION	REPONSE		ALLER A		
Type de logement.	SOL NATUREL				
1. a. En quoi le sol du logement est-il fait?	TERRE/SABLEBOUSE	1 2			
	REVETEMENT RUDIMENTAIRE				
	PLANCHES DE BOISFEUILLE DE PALMIER/BAMBOU	3 4			
	REVETEMENT FINI PARQUETLINOLEUM	5			
	CARRELAGE CIMENT MOQUETTE	7 8 9			
	AUTRES(SPECIFIER)	96			
1. b Combien y a-t-il de pièces dans votre logement ?	NOMBRE DE PIECES :				
Source d'eau potable.					
2. Quelle est la principale source <u>d'eau</u> <u>potable</u> (eau de consommation) dans	PRISE D'EAU DANS LA MAISON	1			
votre foyer ?	PRISE D'EAU DANS LA COUR OU SUR LE TERRAIN	2			
•	PRISE D'EAU PUBLIQUE	3			
	PUITS TUBULAIRE/PUITS FORE AVEC POMPE	4			
	PUITS CREUSE ET COUVERT	5			
	SOURCE COUVERTE	6			
	EAU DE PLUIE	7			
	EAU EN BOUTEILLE	8			
	PUITS CREUSE NON COUVERT	9			
	SOURCE NON COUVERTE	10			
	BASSIN/RIVIERE/COURS D'EAU	11			
	CAMION CITERNE	12			
	AUTRES(SPECIFIER)	96			
<u>Toilettes</u> .	PAS DE TOILETTES/BUISSONS/BROUSSE	1 ———	_ Q 4.a		
3. a. Quel type de <u>toilettes</u> y-a t-il dans votre foyer?	LATRINES A FOSSE/LATRINES TRADITIONNELLES	2			
votre royer :	LATRINES AMELIOREES AUTOVENTILEES	3			
	LATRINES A SEAU	4			
	LATRINES A CHASSE D'EAU	5			
	AUTRES(SPECIFIER)	96			

Enquête SYGRI de référence/PEA-Jeunes/Wars 2016

QUESTION	REPONSE Enquête SYGRI de réfere	erice PE	A-Jeui les	ALLER A
3. b. Ces toilettes sont-elles situées dans votre logement, dans la cour ou dans l'enclos ?)UI	1 2		
Sécurité alimentaire. 4. a. Au cours des 12 derniers mois, votre foyer a-t-il connu une période de disette? La période de disette est le nombre de mois pendant lesquels un ménage n'a pas assez à manger parce que ses propres réserves sont épuisées et qu'il n'a pas assez d'argent pour acheter des aliments.	OUI	1 2 —		Q.5
4. b. En quel mois la saison de disette a t-elle commencé ?4. c. En quel mois la saison de la disette s'est-elle terminée ?	MOIS OÙ A PRIS FIN LA PERIODE DE DISETTE: MOIS OÙ A PRIS FIN LA PERIODE DE DISETTE:			
4. d. Au cours des 12 derniers mois, votre foyer a-t-il connu une deuxième période de disette ?	OUI	1 2 -		Q.5
4. e. En quel mois cette deuxième période de disette a-t-elle commencé?4. f. En quel mois cette deuxième	MOIS OU A COMMENCE LA SECONDE PERIODE DE DISETTE :			
période s'est-elle terminée ?	MOIS OU A PRIS FIN LA SECONDE PERIODE DE DISETTE :			
EQUIPEMENT GENERAL. 5. Est-ce qu'il y a dans votre foyer?	ELECTRICITE	OUI 1	NON 2	
Lire chaque proposition à haute voix et noter la réponse avant de passer à la proposition suivante.	RADIO	1	2	
	TELEVISEUR	1	2	
	REFRIGERATEUR	1	2	
QUESTION	TELEPHONE	1	2	ALLER A
		OUI	NON	
6. Un membre de votre foyer possède-t-il?	BICYCLETTE (VELO)	1	2	
Lire chaque proposition à haute voix et noter la réponse avant de passer à la proposition suivante.	MOTOCYCLETTE OU SCOOTER	1	2	

Enquête SYGRI de référence/PEA-Jeunes/Mars 2016

Enquête SYGRI de référence/PEA-Jeunes/Mars 2016				
	VOITUTRE OU CAMION	1	2	
	PIROGUE	1	2	
7. Quelle est la principale source d'énergie utilisée dans votre foyer pour la cuisson des	ELECTRICITE	1		
aliments ?	GAZ NATUREL/GPL	2		
	BIOGAZ	3		
	KEROSENE	4		
	CHARBON/LIGNITE	5		
	CHARBON DE BOIS	6		
	BOIS DE FEU/PAILLE	7		
	BOUSE	8		
	AUTRES(SPECIFIER)	96		
8. a. Vous-même ou un autre membre de votre foyer cultivez-vous la terre ?	OUI	1		
	NON	2—		> Q.9
8. b. Quel est le principal outil utilisé dans votre foyer pour cultiver la terre ?	OUTIL A MAIN (HOUE/BECHE)	1		
	CHARRUE A TRACTION ANIMALE	2		
	CHARRUE A TRACTION MECANIQUE	3		
	AUTRES(SPECIFIER)	96		

QUESTIONS	REPONSES		ALLER A
9. Un membre de votre foyer possède-t-il du bétail et/ou de la volaille ?	OUI		
Lire chaque proposition à haute voix et noter la réponse avant de passer à la proposition suivante.	SI NON	-	PASSER SECTION 3
POULES OU AUTRES VOLAILLES	POULES OU AUTRES OUI NON VOLAILLES 1 2		
SI OUI : Combien ?			
OVINSSI OUI : Combien ?	OUI NON OVINS 1 2		
CAPRINS ? SI OUI : Combien ?	OUI NON CAPRINS 1 2		

Enquête SYGRI de référence/PEA-Jeunes/Mars 2016

DOMES 3	OUI NON	
BOVINS ? SI OUI : Combien ?	BOVINS 1 2	
PORCINS? SI OUI: Combien?	OUI NON PORCINS 1 2	
	OUI NON	
AUTRES(SPECIFIER) SI OUI : Combien ?	AUTRES 1 2	

SECTION 3 - DONNEES ANTHROPOMETRIQUES

N°	Prénom de l'enfant	Sexe: M F	Date de naissance : Jour/Mois/Année	Age en mois : (0-59)	Taille / Longueur: (Centimètres)	Poids : (Kilogrammes)
		1 2	//			
		1 2	//			
		1 2	///			
		1 2	///			
		1 2	///			
		1 2	///			
		1 2	///			
		1 2	//			
Not	ES		OU	(COMMENTAIRES	:

C'EST LA FIN DE L'ENQUETE. MERCI DE VOTRE COLLABORATION.

Annexe 6.3 : Agenda de formation des enquêteurs

HEURES	ACTIVITES	MATERIELS/FORMATEURS			
	MERCREDI 2 MARS 2016				
Session	Discours d'ouverture				
Matinée	Présentation des participants				
8 :30 - 11 :30	Information des participants sur les arrangements				
	administratifs et logistiques de la formation (Heures				
	de travail, prise en charge des participants,				
	calendrier de l'enquête, transport, logements, etc.)				
	Présentation du SYGRI (Système de gestion des				
	résultats et de l'impact des opérations du FIDA)	Présentation en PowerPoint			
	 Historique 				
	 Résultats de premier niveau 				
	 Résultats de deuxième niveau 				
	■ Impact				
	⇒ Discussion				

HEURES	ACTIVITES	MATERIELS/FORMATEURS
	Note: Sensibiliser les enquêteurs en mettant en exergue l'importance de la collecte de données fiables et leur utilité pour le suivi des projets.	
11:30 - 11:45	Pause-Café	
Session de l'après midi	Présentation de la mesure de l'impact ⇒ Discussion Préparation de l'enquête	o PowerPoint du FIDA
11:45 -14:00	 Composition de l'équipe chargée de l'enquête Calendrier des activités de l'enquête Echantillonnage et sélection des grappes 	o Sections en rapport avec la définition de l'échantillonnage
	Conduite de l'enquête Responsabilités des Superviseurs Responsabilités des Enquêteurs Sélection des ménages Liste des ménages Sélection aléatoire selon la technique du crayon	o Guide Pratique (Part 2)
	 ⇒ Discussion Réalisation d'une interview ■ Etablir un rapport de confiance avec le répondant ■ Procédé pour conduire l'interview Présentation du questionnaire du SYGRI Lire la version française et préciser aux enquêteurs qu'ils doivent être très précis au moment de l'interview. 	o Guide Pratique (Part 2)
	⇒ Discussion	o Copie du questionnaire disponible pour chaque enquêteur et projection sur écran durant la présentation
	JEUDI 03 MARS 2016	
Session Matinée 8:30 - 11:30	Réalisation de l'interview (suite) ■ Pratique de l'interview Note: Un formateur et un superviseur expérimenté pratiquent la technique de l'interview à l'intention des autres participants. ⇒ Pratique du remplissage du questionnaire ⇒ Discussion ■ Jeu de rôle (demander à plusieurs enquêteurs de pratiquer volontairement, et par pair, un jeu de rôle de l'interview face aux autres enquêteurs du groupe ■ Discussions autour des résultats des pratiques des jeux de rôle	Copie du questionnaire disponible pour chaque enquêteur
11:30 - 11:45	⇒ Discussion Pause-Café	
Session de	Anthropométrie	
l'après midi 11:45 -14:00	 Introduction (définitions, mensurations, outils de mesure à utiliser, importance de la précision dans les mensurations, etc.) 	o Présentation en PowerPoint
11.10 -14.00	 Enregistrement des données 	o Questionnaire
	 ⇒ Pratique avec les fiches d'enquête anthropométriques Identification de l'âge de l'enfant 	o Guide Pratique (Part 2)

HEURES	ACTIVITES	MATERIELS / FORMATEURS		
	 A partir de documents officiels A partir d'un Calendrier des évènements (élaborer un calendrier local des évènements) ⇒ Pratique de l'indentification des âges 	o Calendrier des évènements (Part 2, Appendice 2)		
VENDREDI 04 MARS 2016				
Session Matinée 8:30 - 11:30	Réalisation de l'interview (suite) Lire le questionnaire dans la <u>langue locale</u> si nécessaire ⇒ Pratique et Discussion Anthropométrie (suite) • Procédure de mensuration en position debout • Procédure de mensuration en position couchée <u>Note</u> : Un formateur et un superviseur expérimenté font la démonstration pour bien faire comprendre la technique. Les participants font également la pratique ⇒ Pratique et Discussion	 Guide pratique (Part 2) Toise		
11:30 - 11:45	Pause-Café			
Session de l'après midi 11:45 -14:00	Anthropométrie (suite) Prise du poids sur la balance UNISCALE (si disponible) Pesage des enfants qui peuvent se tenir debout Pesage des petits enfants tenus par des adultes	Guide pratique (Part 2) Balance UNISCALE		
	Note: Un formateur et un superviseur expérimenté font la démonstration pour bien faire comprendre la technique. Les participants font également la pratique entre eux en utilisant des récipients d'eau à la place des enfants. Exercice pratique : L'équipe d'enquête peut être transportée pour la pratique dans des structures où existent des enfants, comme par exemple les garderies d'enfants, les écoles maternelles, etc. Dans certains cas des enfants du personnel du projet ou des enquêteurs peuvent être conduits au lieu de formation pour les exercices pratiques	 Toise Balance Questionnaires Porte papiers, crayons, etc. 		
T . 1	SAMEDI 05 MARS 2016			
Toute la journée	 Pause-café Pratique sur le terrain: Voyage vers un ou plusieurs villages Présentation de l'équipe aux autorités du village et aux notables Sélection des ménages à partir de la liste des ménages ou le choix aléatoire à partir du centre du village (lancement du crayon) Pratique des interviews et des mensurations (chaque équipe doit pratiquer sous le contrôle de son superviseur dans au moins 5 ménages et dans 5 autres ménages sans le superviseur) Examen et discussion des questionnaires remplis Revisiter les ménages si nécessaire pour corriger les erreurs et remplir des cases éventuellement vides 	 Toise Balance Questionnaires Porte papiers, crayons, etc. 		

HEURES	ACTIVITES	MATERIELS / FORMATEURS		
	Retour sur le lieu de formation			
	⇒ Discussion			
DIMANCHE 06 MARS 2016				
Session Matinée 8:30 - 11:30	EVALUATION DES PARTICIPANTS Discussions autour des informations non traitées et des insuffisances constatées lors du travail de test sur le terrain ⇒ Pratique et discussion NB: Cette information a pour but de montrer et de faire comprendre aux enquêteurs l'objectif final des données collectées sur le terrain et leur utilité. Synthèse sur les principaux éléments de la formation Cérémonie de clôture et distribution des attestations aux participants NB: Il est souhaitable de libérer les enquêteurs pour la dernière session réservée uniquement aux superviseurs. Si non, la cérémonie de clôture peut être reportée dans l'après-midi.			
11:30 - 11:45	Pause-Café			
Session de l'après midi 11:45 -14:00	Session pour les superviseurs Documents et outils Transport et hébergement Information des autorités locales Travail de terrain Fiche de contrôle des grappes Monitoring / Suivi Observation des interviews Revoir les questionnaires Confirmation des tâches de l'équipe de supervision Constitution des équipes composées de superviseur et de deux enquêteurs Revoir le calendrier de l'enquête et la logistique (véhicules, équipements, etc.)	o Guide Pratique (Part II, Appendice 3)		